

**Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,**

Nous sommes réunis aujourd’hui pour statuer de la carte scolaire du département, un sujet crucial qui touche directement nos enfants, leurs enseignants, et l’ensemble des communautés éducatives.

Le contexte actuel soulève de nombreuses préoccupations. Lors du CSA de février, la Directrice Académique avait annoncé qu'il ne serait proposé que des ouvertures de classes au CSA de rentrée. Pourtant, la réalité est bien différente : à la lecture du document préparatoire, nous constatons qu’une mesure de réajustement de rentrée est proposée laquelle correspond à ouverture et une fermeture sur la même école, l’école maternelle Victor Hugo. Le projet actuel prévoit en effet la fermeture en TPS/PS/MSpour une ouverture d’une classe dédoublée de Grande Section dans cette même école. Cette fermeture en maternelle risque d’impacter directement la qualité de l'accueil et du suivi des élèves les plus jeunes. Par ailleurs, cette mesure nommée « réajustement de rentrée » est incompréhensible dans la mesure où il n’y a plus de fléchage sur les postes dédoublés. Les réajustements concernant la répartition pédagogique des niveaux de classes devraient alors faire l’objet d’une décision à l’issue d’un Conseil des Maîtres.

Nous préférons également des décisions d’ouvertures pérennes au CDEN de février, plutôt que des ajustements sur moyens provisoires en fin d’année scolaire ou à la rentrée.

Lors de précédentes discussions, Madame la Directrice, vous vous étiez engagée à porter un regard bienveillant sur les écoles maternelles du département attendant que les élèves soient au rendez-vous à la rentrée. Cependant, aucune ouverture n’est proposée dans une école maternelle du département.

L’UNSA Education 66 demande des ouvertures dans plusieurs écoles maternelles du département, notamment celle d’Ortaffa. Comme nous le craignions l’année dernière, plusieurs écoles maternelles font face à une hausse des effectifs qui détériorent considérablement les conditions d’accueil des élèves et les conditions de travail des personnels. Nous insistons sur l’importance d’ouvrir des classes dès aujourd’hui pour une année sereine.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler l’importance du respect des procédures concernant la communication des documents préparatoires au CSA. La réception des documents trop tardive ne nous a pas permis de mener notre travail d’enquête en tant que délégués du personnel correctement et d’assurer une représentation fidèle des besoins des écoles.

En conclusion, nous regrettons vivement l’absence de moyens supplémentaires, ce qui laisse les écoles maternelles une fois de plus pénalisées. Nous demandons instamment une réévaluation des besoins en maternelle et un soutien accru pour garantir une rentrée sereine et des conditions d’enseignement dignes pour nos jeunes élèves.

Nous vous remercions de votre écoute et espérons que notre discussion aujourd’hui permettra de faire évoluer cette situation vers des décisions plus justes et adaptées aux besoins de notre département.